

## Communiqué de l'IRAFPA – Renouveler le débat démocratique

Version du 1<sup>er</sup> juin 2026

### Contexte actuel

Les fractures causées par la perte de repères des revues scientifiques, par les attaques contre la science et par les restrictions budgétaires, conduisent communément à une fiction : de nouvelles règles et normes dissoudront systématiquement les menaces.

Avec la place croissante des systèmes d'intelligence artificielle générative (ou *SIAG*) dans la recherche et dans l'enseignement, confrontés aux risques de mésinformation et d'hallucinations, les étudiants tendent à s'éloigner de nos valeurs scientifiques en matière de quête de vérité.

Or, l'appréhension du réel ne peut se faire sans débat démocratique entre les personnes concernées.

### La position de l'IRAFPA

Les membres de la communauté universitaire doivent se mobiliser pour rester les gardiens de la connaissance, par sa création et par sa transmission.

En appliquant les principes du débat démocratique au sein de leurs espaces de communication, ils sont en mesure de remplir cette responsabilité.

#### 1 - Principe de participation

Les décisions doivent être débattues au sein des instances appropriées réunissant toutes les parties prenantes.

#### 2 - Principe d'égalité d'expression

La délibération veille à ce que les relations hiérarchiques ne restreignent pas la liberté de chacun à s'exprimer ouvertement et de manière critique.

#### 3 - Principe de transparence et d'intégrité scientifique

Tous les participants doivent avoir accès, en temps utile et en toute transparence, aux informations précises et vérifiables qui fondent le débat.

#### **4 - Principe de la délibération rationnelle**

Le débat académique doit privilégier l'argumentation raisonnée, la rigueur intellectuelle et l'analyse critique plutôt que les appels à l'émotion, la rhétorique ou la mise en scène personnelle.

#### **5 - Principe de pluralisme et de consensus délibératif**

Le débat démocratique implique d'accepter la légitimité de la diversité des points de vue. Dès lors, l'échange constructif d'arguments vise à parvenir à un consensus.

#### **6 - Principe de responsabilité envers le bien commun académique**

Les membres de la communauté académique doivent agir de manière responsable au service du bien commun. Ce bien commun demeure la connaissance, laquelle doit s'appuyer sur l'intégrité académique.

\*\*\*

Institut International de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académiques

<https://irafpa.org/>

En collaboration avec le [Comité d'éthique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour \(UPPA\)](#)